

ALPES MARITIMES  
COMMUNE DE DRAP  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 082/2019

**OBJET : Commission de contrôle électorale : nomination / élection de deux conseillers suppléants**

L'an deux mille dix-neuf, le 13 du mois de novembre à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 novembre 2019.

**PRESENTS** : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Eddie DEGIOVANNI / Guy GRANIER / Véronique PINAI / Xavier JARJANETTE /**PROCURATIONS** : Gracienne DODAIN à Catherine DINI / Jérémy GIBELLIN à Serge DIGANI / Jean-Luc CAMBRA à Robert NARDELLI / Taoufick FATFOUTA à Romain BIANCHI.**ABSENT** : Delphine BOLLARO/ Marc LEROY/ Régine RODRIGUEZ / Sonia CHAKROUNI / Mélanie MORINI/ Jean-Yves LESSATINI.**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

\*\*\*\*\*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2334-42,**Vu** la Loi n°2016-1048 du 1er août 2016 relative aux modalités d'inscription sur les listes électorales,**Vu le Décret n° 2018-343 du 9 mai 2018 portant création du traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du répertoire électoral unique pris en application des dispositions du I de l'article 2 et de l'article 7 de la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales****Considérant** le Code électoral et notamment les dispositions de ses articles L.19 et R.7 relatifs à la composition, au renouvellement et au rôle des commissions de contrôle de la liste électorale,**Considérant** l'existence d'une commission de contrôle dans chaque commune,**Considérant** la nécessité de pouvoir réunir la commission à chaque fois qu'il est nécessaire,**Considérant** la nécessité de la suppléance des membres de la commission de contrôle,**Considérant** la délibération N°106/2018 désignant les membres titulaires de la commission de contrôle,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

DRAP	Mme	DIGANI	Nathalie	F	27/06/69	Conseillère Municipale	Titulaire
DRAP	Mme	DINI	Catherine	F	06/12/54	Conseillère Municipale	Titulaire
DRAP	Mme	DUNOYER DE SEGONZAC	Martine	F	16/12/59	Conseillère Municipale	Titulaire
DRAP	Mme	BOLLARO	Delphine	F	06/11/69	Conseillère Municipale - Opposition	Titulaire
DRAP	M	LEROY	Marc	M	24/04/52	Conseiller Municipal - Opposition	Titulaire
DRAP	M	BEVACQUA	Charles	M	27/07/1957	Conseiller Municipal	Suppléant
DRAP	M	JARJANETTE	Xavier	M	06/11/1967	Conseiller Municipal - Opposition	Suppléant

**Il est décidé** au Conseil municipal de valider les deux représentants du Conseil municipal en qualité de suppléant au sein de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Drap détaillée ci-dessus......  
Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 17    Votants : 21    Absents : 6    Contre : 0    Abstentions : 0    Pour : 21

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 15/11/2019

Affichage en mairie le : 18/11/2019

